

GÉS-9. BILAN THÉMATIQUE

pas de renvois dans ce cours, ils seraient trop nombreux, par définition...

Le livre récent de Mona Siegel sur le pacifisme ¹ a été publié par Jay Winter dans une collection intitulée « Studies in the Social and Cultural History of Modern Warfare » : c'est ce que nous avons fait toute l'année, en français bien sûr !

une évolution de l'historiographie, vers l' « histoire de la guerre en empathie avec ses acteurs et au plus proche de leurs souffrances » ², privilégiant l'expérience, ou plutôt les expériences de la guerre, la « culture de guerre » (cf. cours GÉS-7)

caractère matriciel de la Première Guerre Mondiale, d'ailleurs réévaluée dans l'historiographie depuis une vingtaine d'années, en terme de violences de guerre, cf. la « brutalisation », concept de George Mosse (voir plus loin le III)

la guerre n'a pas que des effets négatifs : ouvrage pionnier d'Arthur Marwick, *The Deluge*, centré sur la Grande-Bretagne et la Première Guerre Mondiale :

- modification des groupes sociaux
- rapports de « genre »
- bouleversement des conditions de vie et de travail
- problème de la cohésion sociale

la guerre influe sur la distribution du pouvoir, avec l'accroissement de la sphère d'intervention du gouvernement, l'accession des syndicats et partis ouvriers au rang d'interlocuteurs reconnus, sans oublier les places respectives du pouvoir civil et du pouvoir militaire

la « guerre totale » :

- des racines dès le XIXe siècle : guerres de la Révolution française (?, cf. la « nation en armes »), guerre de Sécession, Année terrible
- Churchill a utilisé le mot dès 1914 (au sens de propagande vis-à-vis des pays neutres)
- Clemenceau utilise en 1917 l'expression de « guerre intégrale »
- Léon Daudet titre « guerre totale » un livre de 1918
- le général allemand Ludendorff l'utilise dans ses *Mémoires de guerre*, publiés en 1919 ; il la reprend dans un autre livre, en 1935
- rôle considérable de la Seconde Guerre mondiale, de la « brutalisation » (voir plus loin le III), même si le mot français d' « ensauvagement » n'a guère pris
- >>> notion de « très grande guerre », de « guerre de 30 ans » (expression de De Gaulle, cf. biographie dans le dossier biographique)

pacifismes :

- « pacifistes », i. e. les partisans de l'arbitrage international

¹ M.L.Siegel, *The Moral Disarmament of France. Education, Pacifism, and Patriotism*, Cambridge University Press, 2011, 317 p.

² S.Audouin-Rouzeau & A.Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Gallimard, 2000, 272 p., p. 8.

- relégués au second plan par les « pacifistes », hostiles à la participation à toute guerre

I. ENTRER DANS LA GUERRE

question des responsabilités, essentielle pour guerre de 1870 et Première Guerre Mondiale

question de la « filiation » de la Seconde Guerre mondiale par rapport à la Première : la « très grande guerre »...

la France est un État en « première ligne », mais elle est entrée dans les deux conflits mondiaux dans des configurations tout à fait différentes

1°) Première Guerre Mondiale

a) Caractères généraux

J'ai longuement évoqué les psychoses de guerres dans le GÉS-2. Je peux ajouter la crainte, en France, de la concurrence allemande et une biblio, un colloque, 1914. *Les psychoses de guerre ?*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen et Centre régional de Documentation pédagogique de Rouen, 1985, 257 p., actes d'un colloque de 1979, qui concerne la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

à l'été 1914, l'État comme la société française ne prennent pas la mesure de la crise qui s'amorce après l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand. Le président de la République (Raymond Poincaré) comme le président du Conseil Viviani ont maintenu un voyage en Russie prévu de longue date et ils sont en mer lorsque l'ultimatum autrichien est adressé. De retour en France le 29 juillet, ils trouvent un pays qui s'est durant le mois de juillet bien davantage préoccupé des récoltes à effectuer ou du procès de Mme Caillaux que du conflit austro-serbe (*cf.* biographie dans le dossier biographique).

des démonstrations pacifistes menées par syndicalistes et socialistes

l'imminence de la guerre n'est pas perçue à sa juste valeur >>> lorsque la mobilisation est décrétée, le 1^{er} août 1914, elle trouve une opinion marquée par la stupeur et la consternation (mots de J.-J.Becker ¹), notamment dans le monde rural

Elle s'est cependant rapidement convaincue que la France fait figure d'agressée par l'Allemagne, ce qui conduit l'immense majorité des mobilisés à faire preuve d'une véritable « résolution » (un 3^e mot de Becker) devant cette guerre à entreprendre et que beaucoup pensent courte. Les Français sont décidés à se battre...

dans les campagnes : solidarité (l'appel de Viviani a été entendu), les allocations « ont permis la continuation de la guerre » ²

dans les villes : importance du *moratorium* des loyers, difficulté à faire redémarrer les usines >>> « affectés spéciaux »

¹ J.-J.Becker, 1914. *Comment les Français sont entrés dans la guerre*, thèse, FNNSP, 1977, dans « cadrage » par jury, pp. 125-363 (!). On peut ajouter du même Becker, « L'opinion publique française a-t-elle eu une influence sur la politique extérieure de la France lors de la crise de juillet 1914 ? », dans Collectif, *Opinion publique et politique extérieure. 1870-1915*, École française de Rome-Université de Milan, 1981, 691 p., pp. 207-222.

² Un instituteur cité par J.-J.Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p., p. 23.

gros problème global de l'information : pas grand-chose pendant une quinzaine de jours, une carence que certains préfets critiquent, surtout dans les départements frontaliers, où circulent les journaux étrangers, bobards et bourrage de crâne (des sottisiers de la guerre ont été publiés dans les années 20 et 30), avec réaction rapide de certains journaux comme *L'Humanité*, des autorités qui critiquent vite le récit d'atrocités allemandes « inventées », les premières annonces de morts au combat arrivent à l'automne. Première censure, celle du *Figaro*, 14 août ! Deuxième, *L'Humanité*, 31 août. Clemenceau, précoce adversaire de la censure.

b) Invasion 14 : les Cicatrices rouges

Cf. Maxence Van Der Meersch, *Invasion 14*, 1935 (voir cours GÉS-7), et Annette Becker, *Les Cicatrices rouges. 14-18. France et Belgique occupées*, Fayard, 2010, 372 p.

« **Outre-guerre** » : voir le **fragment photocopie d'Annette Becker (début du livre) = occupation de 10 départements français et de la Belgique, appelée par les habitants jusqu'en 1918 « Invasion »**

un **terrain d'expérience de la violence**, un laboratoire de la guerre totale, une invasion de l'intime, l'ennemi s'approprié le corps des femmes, des atrocités commises par des « Barbares »¹, instrumentalisées et donc longtemps niées, comparées au massacre des Arméniens, motivées sans doute par la peur des francs-tireurs, le souvenir de 1870, mais provoquées par un système de commandement qui nie les destructions allemandes, notamment auprès du Vatican², en avançant qu'elles ont été faites par les Français en retraite !

les rigueurs de l'occupation sont souvent justifiées, par les Allemands, par le blocus allié un **fort contraste avec la France « libre »**, mal compris après la guerre

aspects sociaux :

- souvent les **notables** ont disparu, mais souvent ceux qui sont restés sont pris en otages, déportés, et certains, capturés en 1918 par des armées de pays « successeurs », ne seront libérés que dans les années 20
- les Allemands se débarrassent des bouches inutiles, en **évacuant** relativement confortablement ceux qui peuvent payer pour l'être et en évacuant de force les indigents
- mais ils conservent ceux qui peuvent **travailler** : travail « libre » pour les volontaires, forcé pour les réfractaires, dans des camps de travail (le pire : dans la citadelle de Sedan) >>> un véritable chantage, abandon des études par les jeunes gens
- les travailleurs forcés portent un **brassard rouge** ; des rafles dans la rue
- travailler pour les Allemands = travailler contre la France (et les Anglais). Mais les Allemands n'ont pas la ressource des travailleurs coloniaux et asiatiques

¹ J.Horne & A.Kramer, *German Atrocities 1914. A History of Denial*, New Haven et Londres, Yale University Press, 2001, 608 p., trad. fr., *1914. Les atrocités allemandes*, Tallandier, 2005, 640 p., réédition, 2011, 674 p.

² Qui commence en 1915 des négociations pour la libération des femmes et des jeunes filles.

- riches et pauvres se retrouvent mélangés dans le travail, de façon à détruire l'ordre — y compris social — français

- des femmes de la bourgeoisie déportées dans le courant de la guerre

l'évacuation ressemble beaucoup à la déportation : des « camps de concentration » en Allemagne, un transit très dur vers des pays neutres puis la France (voir cours GÉS-7). La notion de « droit des gens », évoquée par les conférences de La Haye, est devenue très floue

un laboratoire de la guerre totale :

- par la rigueur de l'occupation : il n'est pas question de respecter les conventions de La Haye

- un véritable esclavage de la main-d'œuvre, avec photos de groupes pour recenser la main-d'œuvre, les habitants inutiles, etc. Des photos « posées » de propagande aussi

- poids de la Kommandantur, qui réquisitionne (à peu près tout), les militaires voulant une utilisation des ressources humaines sur place, les industriels allemands voulant la mort de la concurrence, donc la fermeture des usines françaises et la livraison de la main-d'œuvre française

- et si la commune ne peut livrer suffisamment, elle est taxée

- le témoignage de John Reed (!) : voir les deux pages photocopiées

- une véritable crise frumentaire, la faim, qui pousse à des vols, qui provoque l'action humanitaire des Américains (Herbert Hoover, sacs de farine avec l'aigle US, une tête d'Indien, etc.) mais aussi d'autres neutres (Espagne, Pays-Bas surtout). De gros bourgs miniers, comme Billy-Montigny (Pas-de-Calais) sont sauvés par cette aide

des formes individuelles et des formes collectives de protestation, des actes de résistance symbolique

en 1918, nouvelles évacuations, combats d'artillerie, d'infanterie et d'aviation, politique de la terre brûlée

c) Les étrangers internés en France

nommés « camps de concentration » très officiellement ; situés surtout dans l'Ouest et le Sud-Est de la France ; un projet avait été définitivement mis au point en 1912-1913 : il s'agissait d'évacuer rapidement la zone des armées, surtout des Austro-Allemands

les transports se sont faits au milieu de scènes d'hystérie xénophobe ; beaucoup de dénonciations, jusqu'en 1918, d'étrangers ayant « échappé »

En France, seul pays où une enquête exhaustive a été menée, Jean-Claude Farcy ¹ a recensé 60 000 individus. Des Austro-Allemands surtout, des Ottomans, et des Bulgares, sans compter l'épineux problème des Alsaciens et des Lorrains de nationalité allemande.

Albert Schweitzer est le plus célèbre d'entre eux : arrêté avec sa femme en 1917, il fut

¹ J.-Cl.Farcy, *Les camps de concentration français de la première guerre mondiale (1914-1920)*, Anthropos, 1995, 372 p.

déporté et incarcéré comme prisonnier civil jusqu'en 1918 ²

On y ajoute, pour faire bonne mesure, quelques militants révolutionnaires, des « suspects » arrêtés dans la zone des armées dont beaucoup de prostituées qui racolent des soldats

des rapatriements dès la fin de 1914 ; en principe les internés ne doivent pas travailler, mais corvées et du travail peut être accordé aux volontaires

L'internement des Tsiganes alsaciens et lorrains est révélateur de la double démarche des autorités françaises : sédentariser des nomades que leur mobilité même rend suspects de trahison, particulièrement quand ils sont originaires de régions allemandes depuis 1870.

les camps ont attirés beaucoup de commerçants, mais en dehors d'eux n'ont jamais eu les faveurs de la population

de grosses différences sociales entre internés ; de nombreuses mutineries locales ; un constant nationalisme chez les Allemands ; du « bolchevisme », pas seulement chez les Russes

des internements après l'armistice : des Russes, des Polonais d'Allemagne, des femmes « compromises avec l'occupant » en 1918-1919, des vagabonds, des repris de justice

2°) Seconde Guerre mondiale

La France et les Français de 1939-1940 sont dans une situation bien différente de celle de 1914. Traumatisée par le premier conflit mondial et soumise depuis le tournant des années trente à une crise polymorphe qui se traduit par une impossibilité à opérer des choix clairs et durables, la France de l'avant-1940 est marquée par un pacifisme profond, qui a culminé en 1936 lorsque Hitler a décidé de remilitariser la Rhénanie.

Ce n'est au fond qu'au lendemain de la crise de Munich que le pacifisme a vu son audience commencer à s'étioler. L'entrée des troupes allemandes à Prague le 15 mars 1939 et la constitution, le lendemain, du protectorat de Bohême-Moravie ont dissipé bien des illusions nées à Munich

Sur le front diplomatique, le rapprochement franco-britannique essaie de s'élargir à l'URSS avant que l'alliance anglo-franco-soviétique, esquissée au printemps et à l'été 1939, n'avorte sur un coup de tonnerre : la signature du pacte germano-soviétique (23 août)

La détermination franco-britannique à soutenir la Pologne n'est cependant pas remise en cause, même si une partie du gouvernement français, notamment le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, veut croire jusqu'au bout à la possibilité de sauver la paix en participant à une nouvelle conférence médiatrice proposée par Mussolini

L'invasion de la Pologne par l'Allemagne, le 1^{er} sept., provoque l'entrée en guerre de la

² À l'institution religieuse Notre-Dame de Garaison, dans les Hautes-Pyrénées, et par la suite à Saint-Rémy-de-Provence.

France le 3

Mais l'état d'esprit de 1939 est bien éloigné de celui de 1914 ! Du côté gouvernemental, le **discours du président du Conseil, Édouard Daladier**, tout en se voulant une réplique de celui de René Viviani en août 1914 est cependant fort différent : le mot « paix » est prononcé 11 fois, contre 3 fois pour « guerre », alors que Viviani avait employé 6 fois le mot « paix » et 11 fois celui de « guerre » ! Et dans le texte de la loi sur les crédits de guerre, le mot de « guerre » n'apparaît pas (à cause des tentatives de Bonnet...), ce qui a nourri ultérieurement des polémiques sur la légalité de l'entrée en guerre ! Du côté de l'opinion, « on cherche en vain ce qui pourrait être le ferment d'une véritable Union sacrée » ¹

Le **choc de la défaite et le traumatisme de l'exode de 1940** n'en sont que plus violents.

¹ Janine Bourdin, dans R.Rémond & J.Bourdin dir., *La France et les Français. 1938-1939*, FNSP, 1978, 345 p., p. 24.

II. LA GUERRE, MOBILISATION TOTALE

grande ampleur des mobil. de 1870-1871, Première Guerre Mondiale et Seconde Guerre mondiale >>> « guerre totale », surtout pour les GM

mobil. sous **trois formes** : militaire, éco., psychologique (mobil. des esprits, « bourrage de crâne », « propagande », « guerre psychologique » ou « culture de guerre »). Trois formes très imbriquées

La **montée en puissance de l'État**, avec son rythme, ses étapes, ses conséquences à court, moyen et long terme, constitue assurément un aspect capital du XXe siècle (cf. cours GÉS-5)

un « **autre front** »¹, un *Home Front* (« front de l'intérieur ») écrit en 1933 Lloyd George dans ses *Mémoires de guerre*

1°) La mobilisation des hommes

a) Un recrutement massif

une habitude, une **acceptation**, du service militaire obligatoire, sous la IIIe République. Poussée nationaliste dans la jeunesse française à la Belle Époque (cf. l'enquête d'Agathon, voir *BÉ*) ?

rappel de Jaurès, Vers l'Armée nouvelle, cf. GÉS-3, grâce à la fiche de lecture établie par Célia Le Blainvaux et Robin Renaud, que nous remercions : voir polycopié et fichier envoyé

Les guerres mondiales sont marquées par une très forte mobilisation quantitative, immédiate dans un pays de conscription comme la France :

- dès l'été 1914, elle mobilise 3,6 millions d'hommes, qui ne sont cependant que 1,7 million dans la zone des armées (dont 1,3 million de combattants)
- 8 millions de mobilisés au total pendant la Première Guerre Mondiale
- en 1939, la France mobilise 5 millions d'hommes, dont la moitié de combattants

malgré la conscription ou en plus d'elle ou avant elle, la France connaît — tradition depuis la Révolution française — l'engagement de **volontaires** : des Français hors limites d'âge, des étrangers (30 000 en 1914, dont Blaise Cendrars, Suisse qui intègre la Légion étrangère, Lazare Ponticelli, le « dernier poilu français », d'autres volontaires italiens, notamment les « garibaldiens » de 1914-1915)

volontaires français pour l'un des camps espagnols de 1936-1939

les volontaires français dans l'armée allemande Seconde Guerre mondiale :

- 20 000 au total, dont :
- Légion des Volontaires français contre le bolchevisme, LVF, fondée en 1941 : un peu moins de 6 000, motivations politiques comme celles de Doriot, motivations politico-militaires

¹ Cf. P.Fridenson dir., *1914-1918. L'autre front*, Éditions ouvrières, 1977, 240 p.

d'anciens combattants de 14-18, goût de l'aventure, volonté de sortir du chômage

- la division Charlemagne, qui fait partie de la Waffen-SS, 1943, 3 000 hommes

le recrutement colonial :

- tirailleurs algériens, employés dès guerre de 1870-1871

- à la Belle Époque, des officiers coloniaux, dont Mangin, avaient proposé la mise sur pied de troupes coloniales recrutées en Afrique occidentale, la « force noire » ; le général Pennequin avait lancé l'idée d'une « armée jaune » recrutée en Indochine

- Écartées avant la guerre, ces idées ont mûri durant la Première Guerre Mondiale, à cause des pertes considérables enregistrées à l'été 1914

- au total l'Empire a envoyé en Europe 518 000 soldats indigènes et « créoles », qui ont servi en métropole et dans l'armée d'Orient

- ce recrutement change de sens pendant la Seconde Guerre mondiale :

* troupes coloniales de 1940, nombreuses, dont les prisonniers sont filmés, puis en partie massacrés par les Allemands, les survivants restant en France

* exaltation de l'Empire par Vichy et la France libre. Les troupes coloniales levées pour préparer la libération de la métropole représentent 300 000 « indigènes » issus d'Afrique du Nord, d'Afrique noire et d'Océanie. Ces soldats sont majoritaires lors du débarquement de Provence, cf. le film *Indigènes*

b) La « relation d'autorité dans l'armée »¹

N.B. : le sujet d'écrit 2009 a été « L'autorité en France, 1848-1958 » (cf. dossier de rentrée) et Pierre Karila-Cohen vient de sortir un livre sur l'autorité

un nouveau regard avait été porté sur la question de l'*auctoritas* à partir des env. de 1890 dans l'armée fr. : le soldat est considéré définitivement comme un citoyen (?), lecture d'Ardant du Picq, lecture d'ouvrages de psychologie (au moins Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*, 1895), rôle social de l'officier, affaire Dreyfus, réflexion sur la guerre des Boers (1899-1902) et la guerre russo-japonaise (1905)² >>> des écrits militaires proposent le « dressage » intégral pour créer des automatismes sur la ligne de feu. Mais des écrits conservateurs insistent sur la tradition du prestige du supérieur, le danger suprême qu'est la désobéissance, critiquent Guerre et Paix de Tolstoï, dans lequel les chefs sont présentés comme passifs et inutiles. La question de l'obéissance est importante dans La Débâcle de Zola ; les écrits antimilitaristes (cf. cours GÉS-3) critiquent la relation d'autorité, bien sûr.

mais les règlements évoluent peu et continuent de faire réciter « La discipline faisant la

¹ D'après Emmanuel Saint-Fuscien, *À vos ordres ? La relation d'autorité dans l'armée française de la Grande Guerre*, Thèse, EHESS, 2011, 310 p. L'auteur (première partie), ainsi que l'ouvrage A.Loez & N.Mariot dir., *Obéir/désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, La Découverte, 2008, 446 p., développent beaucoup ce que G.Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967, 328 p. & G.Pedroncini, *1917. Mutineries de l'armée française*, Gallimard, coll. "Archives", 1968, 294 p., avait écrit sur la discipline avant les mutineries.

² De façon étonnante, aucun écrit militaire ne tire de « leçon » de la révolte du Midi viticole en 1907.

force principale des armées, il importe que tout supérieur obtienne de ses subordonnés une obéissance entière et une soumission de tous les instants, que les ordres soient exécutés littéralement, sans hésitation ni murmure. », une phrase de 1833 ! Surtout les règlements ne présentent jamais la manière dont l'officier doit et peut se faire obéir sur le terrain

la Première Guerre Mondiale met en lumière le rôle des sous-officiers et des caporaux, très nombreux (270 000 et 420 000, au total ?), les seuls, avec les officiers, et à la différence des simples soldats, à évoquer la question de l'obéissance dans leurs carnets et souvenirs

les officiers évoquent souvent dans leurs écrits de guerre l'obéissance « animale », « aveugle » des « bons soldats » et « bons sous-officiers », mais elle est censée être moindre que chez les soldats allemands !

les conséquences des infractions à la relation d'autorité et à l'obéissance :

- presque toujours, du fait de la guerre, un contournement des règles strictes de la discipline militaire
- presque toujours une négociation entre supérieur et inférieur, avec éventuellement intermédiaire(s)
- menace de passer en conseil de guerre (voir plus loin)

Comment obéir et se faire obéir ? :

- en fonction d'exemples et de stéréotypes légués par l'école, la littérature d'avant et d'après 1914, etc. : des exemples ± historiques, idée que le chef doit être respectable par son courage, son calme (visible par ex. dans le fait qu'il fume tranquillement sa cigarette) et son amour des hommes de troupe >>>> problème du tutoiement (jamais réciproque) et du vousoiement
- le problème de l'information sur la situation militaire (cf. cours GÉS-1) : à partir de l'offensive de Champagne (1915) le haut commandement prend conscience de sa nécessité
- on obéit à des ordres, donnés, mots criés, répétés, hurlés, assortis d'insultes dans les cas les plus tendus, on obéit à des gestes
- la question des insignes de l'autorité (galons, revolver, montre, jumelles ¹, boussole, téléphone, très souvent évoqué dans les récits) : à partir du 28 octobre 1914, pour éviter d'être repérés avec facilité, les officiers ne doivent porter leurs galons que sur les manches, plus sur le képi (mais application ?). L'accoutrement de tranchée, surtout l'hiver, rend impossible l'identification de l'officier sans le revolver, qui est aussi une arme de contrainte vis-à-vis des hommes. Le sabre disparaît vite, remplacé en quelque sorte par le bâton de marche.
- « concurrence » de la « brisque », insigne de la longueur de la présence au front et de la blessure, et identique chez officiers et hommes de troupe
- offrir du tabac est un moyen de réduire les tensions

¹ Tellement emblématiques que des officiers les portent en plein conseil de guerre !

Où obéir et se faire obéir ? :

- le « dépôt » à l'arrière est une vitrine de la stricte discipline, un instrument de mesure du moral des troupes, scrutés par le haut commandement, obsédé par le contact entre les soldats retour du front et les renforts. La discipline de la caserne est impossible à établir si le dépôt n'est pas une caserne, mais une ancienne usine, un hangar, etc. >>>> le commandement considère souvent, dès avant 1917, les dépôts comme des lieux de désordre >>>> très nombreuses punitions. Poids des tâches administratives, des exercices « pour maintenir le moral », « occuper les hommes », de l'appel, mais importance des lettres que les chefs écrivent pour les soldats. Danger de l'alcoolisme >>> l'encadrement cherche surtout à canaliser la consommation d'alcool

- les établissements sanitaires (ambulances, postes de secours, hôpitaux, etc.) : triple autorité (autorité militaire, médicale, judiciaire >>>> menace de sanctions contre les soldats qui ne seraient pas « reconnus »). Problème des mutilations volontaires (de petits « manuels » sont censés aider les médecins-majors à les reconnaître), qui ne représentent qu'une part infime des crimes et délits commis au cours de la guerre

- pendant les marches et les relèves :

* les officiers pris en flagrant délit d' « incompétence topographique » le paient immédiatement auprès de leurs hommes et de leur supérieur

* mais volonté de « rester groupés », la peur de s'égarer soude l'unité, d'autant que le soldat qui perd son unité dans la marche vers la tranchée est soupçonné d'avoir voulu désertir

- les gares :

* lieux d'indiscipline virulente et célèbre : des milliers d'incidents

* le système des permissions mis en place à l'été 1915 accroît encore les difficultés

* n'y a-t-il pas eu connivence entre troupe et officiers de troupe, la gare étant un lieu de transition entre le front et l'arrière, d'autant que des incidents concernent des officiers ?

* les officiers des gares ne sont pas connus des soldats : leur autorité « impersonnelle » ne vaut pas grand-chose

* figure noire et honnie du gendarme, qualifié d' « embusqué » : un militaire à l'autorité « illégitime »

* grande modération des tribunaux militaires

- les trains :

* grande difficulté à maintenir la discipline, à cause des conditions matérielles

* très nombreux incidents

le pillage :

- le pillage des habitations abandonnées par leurs habitants (français) est avéré pendant toute la durée de la guerre, avec une évolution, du simple « ravitaillement » au saccage, à la destruction, à la souillure volontaire des biens des habitants évacués, en s'en prenant surtout aux symboles de l'intimité des civils, le linge et les meubles

- des rappels à l'ordre constants de la part du haut commandement, mais le pillage ne semble pas avoir inquiété les officiers en contact avec la troupe ! >>> un cercle vicieux, le pillage étant vu par les soldats comme « permis » car pas « puni » (et certains en parlent dans leurs lettres à leurs familles, ce qui est lu par le « contrôle postal »¹) ; une pratique « cathartique » qui soude la communauté combattante aux dépens des civils

les conseils de guerre² :

- les crimes et délits sont énumérés à la première page du livret militaire du soldat

- ex. de la 3^e D.I., semble-t-il typique :

* nombreux cas en 1917, spécialement en juin ;

* les métiers de l'atelier, de l'usine et de la mine sont, ensemble, les plus représentés chez les soldats jugés en conseil de guerre, comme dans la justice civile

* motifs : « désertion » et « abandon de poste » (dont mutilations volontaires), « refus d'obéissance » (dont refus de donner son nom), « outrages », divers (ivresse, vol, etc.) : ± un quart chacun

* les dossiers stigmatisent les « mauvais sujets », les « vieux brigands », les récidivistes (les « chevaux de retour »), les tatouages (!)

* l'instruction est très souvent à charge, de manière à écarter le soldat fautif de l'unité ; l'interrogatoire est souvent bref et stéréotypé (à partir de 1916) ; le portrait moral de l'accusé est important

- les soldats incriminés ressentent très souvent un sentiment d'injustice vis-à-vis des chefs, dressant dans les dossiers des portraits de « mauvais chefs », qui acculent à la désobéissance

- dans ces tribunaux, spécialement en 1917, obsession des « meneurs » (mot de Gustave Le Bon), des « agitateurs », de la « mauvaise influence », de la « contagion »

- les textes officiels, très sévères en 1914, sont assouplis petit à petit : rétablissement du droit de grâce en 1915, le conseil de guerre de la division doit être le niveau normal (1915), des conseils de révision des peines (loi de 1916, à l'initiative d'un député socialiste)

- les officiers semblent s'habituer aux peines prononcées : c'est seulement après la guerre que les « fusillés pour l'exemple » (terme discutable) paraîtront être des victimes d'une justice « scandaleuse »³. Quelques officiers ont été fusillés, le premier le 1^{er} septembre 1914.

¹ Une mise au point : B.Cabanes, « Ce que dit le contrôle postal », dans Chr. Prochasson & A.Rasmussen dir., *Vrai et faux dans la Grande Guerre*, La Découverte, 2004, 360 p., pp. 55-75. Une grande thèse : Annick Cochet, *L'Opinion et le moral des soldats en 1916 d'après les archives du contrôle postal*, Thèse, Paris X-Nanterre, 2 tomes, dactyl.

² Aussi : A.Loez, *14-18. Les refus de la guerre. Une histoire des mutins*, Gallimard, coll. « Folio-histoire », 2010, 690 p., qui reprend et corrige G.Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967, 328 p. & G.Pedroncini, *1917. Mutineries de l'armée française*, Gallimard, coll. "Archives", 1968, 294 p.

³ N.Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Odile Jacob, 1999, 285 p. ; J.-Y.Le Naour, *Fusillés. Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Larousse, 2010, 335 p., qui établit ainsi les chiffres : de 1914 à 1918 plus de 2 300 soldats français ont été condamnés à la peine de mort, parmi lesquels 600, environ, ont effectivement été exécutés.

- un officier nouvellement promu semble particulièrement enclin à punir, pour affirmer son autorité

- les conseils de guerre se tiennent souvent dans une salle de classe (*cf.* Céline dans *Voyage au bout de la nuit*), il y a un public

l'évolution de l'autorité et de l'obéissance :

- en 1914 les mobilisés semblent tenus par la « peur des chefs », *cf.* Adolphe Messimy, min. de la Guerre, jusqu'au 26 août 1914 : « Laissez-moi la guillotine et je garantis la victoire ». La défiance envers les mobilisés semble particulièrement forte après les défaites et le recul de 1914. Nombreuses menaces de la part des « officiers de troupe ». Une méfiance inutile, vraisemblablement

- à partir de 1915 la menace perd de son efficacité, d'autant plus que beaucoup d'officiers d'active ont été tués en 1914, et l'année 1915 est « à la recherche de la bonne relation ». Les « fusillés pour l'exemple » de 1915 (les « quatre caporaux de Souain » par ex. ¹) semblent n'avoir provoqué aucun trouble

- l'année 1915 voit émerger dans le haut commandement les idées :

* d'instruction intense du soldat pour développer la discipline et l' « état moral »

* de multiplication des citations et des décorations, croix de guerre surtout

- la **loi de 1916** (voir plus haut) est « un nouveau pacte » : relative fraternité de la tranchée, assouplissement de la discipline, etc. >>> la relation d'autorité est acceptée et opérante sur la ligne de feu

- **à partir de l'été 1916**, le prolongement de la guerre et les conséquences dramatiques des batailles de Verdun et de la Somme font apparaître l' « **usure du consensus** ». Les hommes supportent encore les affrontements qui se poursuivent, mais leurs écrits, comme les rapports du contrôle postal, rendent compte de tensions qui interrogent directement la relation d'autorité. Dans les buts de guerre que les soldats écrivent dans leurs lettres, la relation hiérarchique est reléguée désormais au second plan. La résignation l'emporte. Des « compagnies de discipline » sont créées, avec des soldats punis, condamnés ou non, et allant, désarmés, faire des travaux en première ligne : elles s'avèrent impossible à encadrer. Un pacte tacite, échangeant le relâchement de la discipline contre la poursuite de l'obéissance >>> des officiers supérieurs, comme le général Franchet d'Espèrey, dénoncent l' « affaiblissement de la répression »

- **1917 voit :**

* la recherche d'un nouveau « pacte », tout au moins avec les soldats métropolitains, car des « mutineries » de soldats algériens ou de travailleurs indochinois sont réprimés en tirant dans le tas

* action, célèbre mais exagérée par Guy Pedroncini, de Pétain

* surtout, les chefs « ferment les yeux », sont « bienveillants »

¹ J.-Y. Le Naour, *Fusillés. Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Larousse, 2010, 335 p., pp. 156-171.

- * mais renforcement du contrôle du transport des permissionnaires
- * la propagande devient plus subtile, insistant sur l'industrialisation de la guerre, les tanks, les Américains
- * l'infanterie se transforme, au profit de petites unités tactiques d'env. 25 hommes, mieux armées, avec un chef bien visible et nommé pour son « autorité personnelle »
- disparition des « protestations » contre les protestataires (cf. le titre de G.Haddad cité dans le GÉS-7) à partir de juillet 1918

2°) La mobilisation économique et sociale

une guerre de « moyens » >>>

La « guerre totale » impose la mobilisation de l'appareil productif, ce qui confère à la Première Guerre Mondiale une forte singularité par rapport à ses devancières : la guerre longue implique une reconversion générale de l'économie, à cause des quantités croissantes d'armes et munitions nécessitées (la fabrication quotidienne des obus de 75 est multipliée par près de 38 entre octobre 1914 et juin 1916)

De plus, la France est privée d'une bonne partie de ses matières premières et de ses usines par l'occupation allemande du nord-est

une véritable « exubérance de l'État »¹ et une considérable mobilisation industrielle (cf. cours GÉS-5) :

- point de départ : conférence réunissant à Bordeaux le 20 septembre 1914 le ministre de la Guerre Alexandre Millerand et de grands industriels

- mise sur pied à l'automne 1914 de nouvelles structures, notamment des « offices », dont celui des produits chimiques

- trois ministres jouent un rôle décisif :

* Albert Thomas, socialiste, sous-secrétaire d'État à l'Artillerie et à l'Équipement militaire mai 1915>>>, puis ministre de l'Armement. Soucieux de réformisme social comme de modernisation économique, il favorise la rationalisation industrielle dans les arsenaux, qui adoptent l'O.S.T.

* Étienne Clémentel, radical, ministre du Commerce et de l'Industrie, soucieux de concorde sociale et d'efficacité économique comme Thomas (cf. cours GÉS-5)

* Louis Loucheur, polytechnicien, patron-ingénieur, spécialiste de rationalisation devenu sous-secrétaire d'État aux Armements et fabrications de guerre, puis ministre du même département (1917) (cf. cours GÉS-5)

la Grande Guerre marque ainsi un temps fort dans la modernisation de la France et la montée en puissance des techniciens

Les mutations de structures se doublent de celles des comportements : se rencontrent des hommes jusqu'alors séparés, comme Thomas et Loucheur

¹ Cf. F.Bock, "L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3 (1984), pp. 41 & suiv.

De même se développent des relations jusque là inédites entre l'État et l'industrie privée qui non seulement travaille pour l'Armement (ex. : Renault et le char FT17) mais investit, grâce à Loucheur, des cabinets ministériels où mûrit l'idée d'organiser la représentation patronale pour en faire une interlocutrice de l'État et du syndicalisme ouvrier >>> il s'agit pour beaucoup de promouvoir de nouvelles relations sociales

Les nécessités de la mobilisation ont également conduit à une transformation profonde du monde du travail :

- pénurie de main-d'œuvre >>> « affectés spéciaux » (près de 500 000 en 1918 dans les ind. d'armement), femmes (430 000 id.), ouvriers très jeunes, prisonniers de guerres, « coloniaux », Chinois, etc.

- bien sûr, c'est l'emploi des femmes qui est la mutation la plus significative

Quelques (rares) études locales ou régionales ont été faites, comme celle d' Annie Moulin-Bourret sur Clermont-Ferrand¹, ville somme toute assez peu transformée par la guerre. On a surtout celle de J.-L. Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution. Paris, 1914-1919*, Les Belles Lettres, 1995, 484 p. (Cf. la fiche de lecture envoyée par Pierre-Louis Michel.) :

- dans la capitale et la banlieue les transformations sont profondes : abandon de l'Union sacrée, très tôt critiquée (parfois appelée par dérision « la Sacrée Union » !), pacifisme, ruine des anciens rêves, etc.

- tout un chapitre est titré « Août 1917-mars 1918. Etat, nation, révolution »

l'immensité des sources rend quasi impossible une étude globale des ouvriers pendant la Première Guerre Mondiale, rien que pour la Seine, il y a 750 cartons principaux

l'Occupation est une autre mutation, celle provoquée par la Révolution nationale et la collaboration : une éco. dirigée avec des « technocrates » comme Bichelonne, polytechnicien, avec une obsession moderniste justifiée par le modèle de la Grande Guerre et les idées et projets des années 30

3°) La mobilisation des esprits

La « guerre totale » passe par l'accent mis sur la volonté de façonner et d'encadrer l'opinion des sociétés belligérantes. La Première Guerre Mondiale est ici fondatrice.

a) La Première Guerre Mondiale

les philosophes continuent à écrire, notamment sur les « leçons intellectuelles de la guerre » (titre de René Lote en 1917) et les revues philosophiques continuent. Gustave Le Bon tire *Les Enseignements psychologiques de la guerre européenne*. Des analyses d'ordre moral (Julien Benda)². Pour Alain, voir biographie dans le dossier biographique, mais

¹ A.Moulin-Bourret, *Guerre et industrie. Clermont-Ferrand (1912-1922) : la victoire du pneu*, Institut d'études du Massif central, 1997, 2 vol., 769 p.

² Paul Gerbod, « Les publications philosophiques françaises et la Première Guerre mondiale (1914-1919) », dans

ajoutons qu'il a écrit de nombreuses lettres : la guerre est un crime, un massacre, etc. ¹.

Bergson écrit de nombreux articles et brochures (mais aucun livre), mène deux missions aux États-Unis (1917-1918) ²

Assimilée longtemps au seul « bourrage de crâne » et à une manœuvre d'intoxication, la **propagande** mérite cependant d'être abordée avec davantage de discernement et replacée dans le cadre de ce qu'une série d'historiens « péronnistes », à la suite de Becker, appellent la « **culture de guerre** » (cf. cours GÉS-7), c'est-à-dire « l'ensemble des représentations, des attitudes et des pratiques des années 1914-1918 » >>> une « culture de l'union » et de « consensus »

la **censure** débute en France dès août 1914 (voir plus haut) et elle subsiste jusqu'en octobre 1919, malgré les contestations dont elle est l'objet, notamment en 1917. Elle est quand même allégée en 1919...

les **but**s :

- éviter la divulgation du secret militaire
- s'insère dans une « culture de guerre », via la mise en place d'une propagande

les « bobards », ± encouragés : les obus allemands sont inefficaces, les gaz asphyxiants inopérants, etc.

la **propagande véritable** :

- infériorité morale de l'ennemi
- promesse de succès rapides
- héroïsme des combattants français
- surtout, dramatisation des enjeux

la **chronologie** : « bourrage de crâne », puis propagande véritable pendant l'« enlèvement » (l'héroïsme national est exalté, la figure de l'ennemi étant moins violemment attaquée), enfin, à partir de l'été 1918, alors que la Victoire devient possible, retour au type de 1914, avec accent mis sur les « atrocités allemandes »

Si elle est largement destinée aux adultes, la propagande n'oublie nullement les **enfants**, qui sont une cible de choix. Les **figures héroïques** :

- le jeune breton Jean-Corentin Carré (né en 1900, un nom facile à retenir...), engagé dans l'infanterie sous un faux nom, en truquant son âge (il a alors 15 ans...). Il régularise sa situation en 1918, puis est tué. « Saint des écoliers », Carré incarne une « éthique héroïque » ³ de l'enfance combattante
- La propagande exploite surtout les exploits, mythifiés, d'enfants-héros, comme le jeune mineur du Nord Émile Desprès, qui aurait en 1914 sauvé un prisonnier français de

Ph.Soulez dir., *Les philosophes et la guerre de 14*, Presses universitaires de Vincennes, 1988, 304 p., pp. 33-46.

¹ Étienne Balibar, « Alain et la guerre », *Ibid.*, pp. 95-104.

² Philippe Soulez, « Les missions de Bergson ou les paradoxes du philosophe véridique et trompeur », *Ibid.*, pp. 65-81, et Isabelle Starkier, « Les Philosophes juifs et la guerre de 14. Philosophes, juifs ou français ? », *Ibid.*, pp. 223-231.

³ Les cubes aussi, allez, allez...

l'exécution en tuant l'officier allemand chargé de sa mise en œuvre >>> Desprès est exécuté à sa place, dans des conditions atroces

- la petite Denise Cartier (car il faut des filles...), amputée d'une jambe à cause d'un obus allemand, qui déclarerait « offrir sa jambe à la France »
- un officier allemand aurait dit : « Que pouvons-nous faire contre un peuple qui a de tels enfants ? »
- l'enfant héroïque est exalté aussi en Italie ¹, où les publications pour la jeunesse sont très nombreuses

Bécassine :

- Le dernier avatar de la servante dévouée, c'est Bécassine, dont les aventures commencent à paraître en 1905 dans le premier numéro de *La Semaine de Suzette* ².
- le scénariste est catholique, légitimiste et régionaliste !
- Premier album en 1913.
- Énorme succès
- De son « vrai » nom Annaïk Labournez (*sic*), elle a quitté sa Bretagne natale (Clocher-les-Bécasses...), ses parents métayers, pour suivre avec passion sa maîtresse, la marquise Hermine de Grand-Air.
- personnage doublement péjoratif (image de la Bretagne ; B., qui s'appelle en réalité Anaïk Labournez, est née à Clocher-les-Bécasses)
- 100 000 bonnes bretonnes à Paris dans les années 1900
- Pendant la Première Guerre mondiale Bécassine se fait receveuse de tramway pour payer à sa maîtresse le vivre et le couvert : une caricature bourgeoise de ce que la bourgeoisie souhaite
- subventionne donc pendant la Première Guerre mondiale sa patronne, la marquise de Grand-Air >>> une sainte idiote, mais qui a du cœur, comme Germinie Lacerteux
- vision négative des ouvriers, qui ne font rien, des paysans, sordides
- seuls les domestiques issus de la ruralité française sont des héros positifs
- elle adopte les codes sociaux de ses maîtres, mais des codes surannés
- à l'usage de la petite bourgeoisie
- en 1939 un film, qui s'attire les foudres d'un mouvement nationaliste breton ³
- en 1975, une parodie en BD érotique, *Becasexine*...

la Collection « Les Livres roses de la Guerre » chez Larousse ⁴ :

- beaucoup de chercheurs ont démontré ces dernières années que la littérature de jeunesse

¹ Cf. Mariella Colin, « La Grande Guerre racontée aux enfants italiens », communication au colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse », BnF 18 octobre 2012

² L'hebdomadaire vivra jusqu'en 1960, les aventures de Bécassine ayant cessé de paraître en 1950.

³ L'émission d'un timbre en 2005 provoquera l'hire du Parti breton, qui alertera la LICRA pour « ignoble campagne raciste ».

⁴ Marie Puren, communication au colloque « Enfants en temps de guerre et littératures de jeunesse », BnF 18 octobre 2012

était une véritable littérature, mais avec porosité entre les deux littératures. Évidemment héritage de la littérature d'aventure

- Publiée par Larousse dès 1915, cette collection d'une centaine de titres regroupe des romans de jeunesse inspirés de la Première Guerre mondiale et écrits par les auteurs Larousse habituels. La guerre y est l'occasion de nourrir l'univers de la littérature enfantine et de véhiculer des valeurs jugées nécessaires au développement moral de l'enfant (courage, patriotisme, partage...)
- Si cette collection met parfois en scène des adultes, ses héros sont, dans près d'une trentaine de romans, eux-mêmes des enfants. L'enfant-héros est un stéréotype dans tous les pays. Réutilisation des enfants-héros de la Révolution française, Bara par ex.
- Émile Desprès (voir plus haut) est évoqué dans deux romans
- les enfants y sont représentés comme des acteurs à part entière de la guerre : enfant-soldat, enfant-victime (prisonnier, maltraité), enfant-allié (messager, protecteur). Svt espionnage, ruse, jeu,
- L'enfant est un « guerrier » qui supporte vaillamment les coups du sort et qui n'hésite pas à se jeter dans la bataille, à tuer et même à se faire tuer
- le personnage du boy-scout est d'ailleurs présent dans trois romans : il est le soldat de demain
- la petite fille est, elle aussi, mobilisée, comme infirmière, qui risque sa vie
- l'enfant des territoires occupés est un petit révolté, constamment, surtout en Alsace-Lorraine
- Tous les actes du quotidien prennent une valeur en fonction de la guerre, mais il est souligné parfois que l'enfant a la capacité à faire abstraction de la guerre : « insouciance » de l'enfant

les formations politiques et syndicales :

- l'AF met six mois à relancer son activité. Léon Daudet s'était « planqué » à la suite des attaques contre Caillaux (cf. biographie dans le dossier biographique) !
- SFIO : fonctionnement apparent, mais avec moins de militants et des préoccupations humanitaires surtout
- CGT : un net temps d'arrêt, mais :
 - * elle se rapproche de la SFIO, avec la création du Comité d'Action (sept. 1914)
 - * au moment les premiers remous anti-Union Sacrée : groupe de *La Vie ouvrière*, Monatte
 - * les instituteurs syndiqués et pacifistes semblent avoir été très minoritaires

Romain Rolland : voir GÉS-2

une accoutumance à la guerre, une banalisation, la rupture se produisant en 1917, idée de J.-J.Becker (qui titre un chapitre « la crise » ¹) pendant longtemps, en 1916, idée d'Audouin-Rouzeau. Problème de la « vie chère » dans les villes, et importance de tous les

¹ Dans J.-J.Becker, *Les Français dans la Grande Guerre*, Robert Laffont, 1980, 324 p.

problèmes de vie quotidienne

les grèves du printemps 1917 :

- d'importants arrêts de travail, notamment dans la région parisienne ¹, en deux vagues
- janvier : grèves dans la couture, dans des usines travaillant pour la guerre
- printemps : à nouveau la couture, autres grèves sont surtout féminines (causes : montée des prix et baisse du pouvoir d'achat) ; manifestations importantes le 1^{er} mai ; grèves importantes à Toulouse ; aucune coloration politique (l'impact de la révolution russe tarde d'ailleurs à se manifester)

les grèves du printemps 1918 :

- nombreuses en province, Isère, Gard, Loire, par ex.
- massives dans la région parisienne, avec une coloration révolutionnaire et pacifiste

b) Autres guerres que les guerres mondiales

Guerre d'Espagne : les deux camps organisent, à destination de l'étranger, des « voyages » >>> un « tourisme politique »

c) La Seconde Guerre mondiale

des techniques de mobilisation des esprits beaucoup + perfectionnées

« drôle de guerre »

Vichy :

- imitation des dictatures
- mythe Pétain
- défense de la Révolution nationale
- stigmatisation d'ennemis symbolisant l'Anti-France, les juifs, les francs-maçons, etc.

la question (qui peut être familiale) « comment X a-t-il pu... ? » :

- le plaidoyer *pro domo* classique par la hiérarchie, les supérieurs
- le déni, bien visible lors de l'affaire Papon
- celui qui « congédie le réel », Jean Jardin, principal collaborateur de Pierre Laval (20 avril 1942 - 30 octobre 1943, donc rafle du Vel' d'hiv') :
 - * d'après le petit livre admirable et bien écrit de son petit-fils, Alexandre Jardin (né 1965), *Des gens très bien*, Grasset, 2010, réédition, Livre de poche, 2011, symétrique de l'étrange biographie écrite par Pierre Assouline, *Une éminence grise*, 1986
 - * a pendant la guerre caché chez lui l'historien juif Robert Aron, thèse du « double jeu »
 - * après octobre 1943 envoyé par Laval en Suisse négocier l'après-guerre
 - * après la guerre réputation d' « homme propre », personne ne se dit qu'il était « aux manettes » lors de la rafle ! Il est devenu l'intime d'Antoine Pinay (cf. biographie dans le dossier biographique)

¹ Cf. J.-L. Robert, *Les Ouvriers, la Patrie et la Révolution. Paris, 1914-1919*, Les Belles Lettres, 1995, 484 p.

* toute la famille, très haute bourgeoisie d'ancien type, est complice, sauf Alexandre

* conserve jusqu'à sa mort sur son bureau la photo de Laval...

des intellectuels dans la Résistance (Georges Bidault, 2e président du CNR), avec l'engagement du philosophe Jean Cavailles¹ :

- né en 1903 dans un foyer réformé, élève de l'ENS

- nombreux séjours en Allemagne, au cours desquels il a rencontré Karl Barth, Cassirer, Heidegger, Husserl, etc.

- participe au Centre de Documentation sociale de la rue d'Ulm

- un philosophe mathématicien, travaillant sur les fondements de la logique

- prisonnier en 1940, évadé, professeur à l'université de Strasbourg, repliée à Clermont-Ferrand, puis à la Sorbonne

- fondateur du réseau de renseignement et de sabotage Cohors, arrêté par la police de Vichy en 1942, il rédige en prison son livre *Sur la logique et la théorie de la Science*, s'évade, est évidemment révoqué de ses fonctions par Vichy

- rencontre à Londres de Gaulle et Aron en 1943

- arrêté par les Allemands en août 1943, fusillé par eux au début de 1944

- enterré dans la citadelle d'Arras

- Georges Canguilhem en 1945 : la morale l'a poussé à résister, elle porte chez lui la marque de la rectitude du raisonnement, notamment sur les philosophes allemands et le nazisme

¹ G.Heinzmann, « L'engagement de Cavailles : philosophie et résistance », dans Ph.Soulez dir., *La Guerre et les philosophes de la fin des années 20 aux années 50*, Presses universitaires de Vincennes, 1992, 320 p., pp. 145-154

III. LA « BRUTALISATION »

1°) Caractères généraux

Cf. **George Mosse**, *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, trad. fr., Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 2000, 291 p.

concept parfois rendu en français par « **ensauvagement** »

banalisation (*trivialization*) de la violence de guerre et son exportation dans le domaine civil

banalisation qui donne naissance à une « indifférence croissante à la mort de masse » (G.Mosse, p. 182)

avec invasion de toute la scène politique de l'entre-deux-guerres (mais beaucoup + en Allemagne qu'en France...)

Mais G.Mosse applique la notion en priorité au champ politique allemand et elle n'occupe pas dans l'ouvrage une place centrale (l'ouvrage est centré sur la mémoire de guerre et les cimetières)

Le titre d'origine est d'ailleurs *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars* ¹ !

on peut aussi dire que la brutalisation est un **effet** d'une guerre nationale et non pas une brutalisation **en soi**, idée de J.-J.Becker, en conclusion de l'ouvrage collectif *La violence de guerre* ²

la guerre devient aussi **l'affaire des civils**, à cause de l'emploi massif de l'artillerie (des descriptions célèbres dans Zola, *La Débâcle*) et des occupations, ce qui est très visible dès la guerre de 1870-1871

2°) La Première Guerre Mondiale

a) Chez les soldats

violence des combats de 1914, avec importance des pertes, un quotidien immobile mais violent pendant la guerre de positions : le soldat est toujours sur le qui-vive, attente, tours de garde, mais assauts, une peur « aux cent visages »

omniprésence de la **mort** (près de 900 morts par jour, en moyenne, entre 1914 et 1918)

la mort est la plupart du temps **violente** : les morts par maladie ne représentent qu'1/6 des décès, grâce aux progrès de la médecine avant et pendant la Grande Guerre

une quantité impressionnante de **blessés** ; les blessés sont rarement évacués à temps. Blessures nerveuses et psychiques aussi

soldats rassurés par l'esprit de corps, la **présence du groupe rassure** (très visible déjà dans *La Débâcle*, à la fin, quand les prisonniers de la même compagnie se retrouvent)

un **grand nombre de prisonniers** (600 000 au total), soumis à la faim, la maladie, le

¹ Oxford University Press, 1990.

² Collectif *La violence de guerre. 1914-1945*, Complexe, 2002, 348 p.

travail, les punitions collectives

Les photos prises par les soldats, à la différence des photos prises par des photographes officiels, beaucoup plus posées, montrent une guerre violente. Mais il y a des exceptions, comme les photos prises par Jean Cocteau, ambulancier sur le front belge, avec le Kodak familial, qui, pour l'essentiel, représentent le poète, très élégant, à la guerre ¹

témoignages multiples et empreinte profonde dans l'œuvre de Céline (Louis Destouches, 1894-1961) :

- s'engage dans l'armée en 1912 ; blessé en oct. 1914, réformé en 1915
- en 1916, directeur d'une plantation au Cameroun, il fait office d'infirmier
- fin 1917, découvre par hasard une annonce de la fondation Rockefeller, qui recrute des conférenciers itinérants dans le but d'informer les populations sur la prophylaxie de la tuberculose
- engagé en 1918, fait des conférences en Bretagne, des tournées de prévention de la tuberculose en Bretagne, passe son bac, épouse une fille de médecin

Roger Vercel (1894-1957), Capitaine Conan. :

- Vercel mobilisé en 1914, fait toute la guerre, dont armée d'Orient en 1918 ; il est représenté, de façon autobiographique, par le personnage de Norbert, officier vertueux et républicain
- roman largement autobiographique, prix Goncourt 1934
- L'Armée d'Orient (A.O.) continue à se battre pendant un an après le 11 nov. 1918 >>> surnom d'Armée oubliée (A.O. aussi) ²
- un corp franc (« compagnie franche ») de « têtes brûlées », de « guerriers » et non de « soldats », violents, utilisés après nov. 1918 pour lutter contre le « péril rouge » aux confins ente la Roumanie et la Russie bolchévique
- film de Bertrand Tavernier, 1996, avec Philippe Torreton dans le rôle principal

b) Les civils

implication forcée dans les zones de combat, cf. la ville de Reims, dépeinte en France « libre » comme une ville en lutte pour sa survie où les civils le disputeraient aux militaires dans l'héroïsme (François Cochet : Reims est une cité « exhibée »). Bombardement de la cathédrale le 19 septembre 1914 (la restauration vient seulement d'être achevée !)

occupation de nombreux départements : vie matérielle très difficile (pénurie, réquisitions, etc.), absence de nouvelles du reste de la France, représailles, prises d'otages, des internements de civils, hommes, mais aussi femmes et jeunes filles (nombreuses à Pâques 1916) >>> très nombreuses et alarmantes rumeurs

¹ P. Caizergues, *Photographies et dessins de guerre de Jean Cocteau*, Actes Sud, 2000, 128 p.

² Un seul journal de guerre de l'armée d'Orient a été publié, celui de Jean Leymonnerie, *Journal d'un poilu sur le front d'Orient*, présentation d'Yves Pourcher, Pygmalion, 2003, 361 p.

2°) L'entre-deux-guerres

violence des manifestations : 1^{er} mai 1919 et 1920, 6 février 1934, fusillade de Clichy 16 mars 1937, mais S.Berstein, "L'affrontement simulé des années 30", *Vingtième Siècle*.

Revue d'histoire, janv.-mars 1985, pp. 39-54. Les morts sont des martyrs, qu'il faut venger
prime aux anciens combattants lors des élections de 1919 (Nicolas Roussellier : une « prime électorale »)

anciens combattants engagés dans l'Union civique (anti-syndicale) de 1919-1920, mais après les anciens combattants sont loin de l'image classique, belliciste ou factieuse (cf. A.Prost)

bagarres lors des campagnes électorales ou des dépouillements, surtout PPF X PCF

violence des attaques ad hominem (Blum, Salengro, etc.)

passage au terrorisme de fractions de l'extrême droite : la Cagoule (CSAR), qui assassine les frères Rosselli

La violence politique ne remet jamais sérieusement en cause le fonctionnement des institutions, sauf verbalement, de la part des ligues

3°) La Seconde Guerre mondiale

violence des combats de mai-juin 1940, avec des pertes qui ressemblent à celles de 1914, mais les gaz de combat ne sont pas utilisés

la violence est déplacée vers les civils :

- un très grand nombre de morts civiles, avec une proportion très différente de celle de la Première Guerre Mondiale

- poids des pénuries et des privations

- bombardements : 70 000 victimes, sans oublier celles de Normandie, ressurgies en 1994 ; célébrité des bombardements de Billancourt (3 mars 1942 et 4 avril 1943), instrumentalisés par Vichy et les collaborationnistes (funérailles, presse, etc.)

- répression, déportations, destruction des juifs (75 000 morts en France). Le dernier convoi quitte la France le 17 août 1944

- STO

représailles à l'égard des populations civiles :

- destruction d'Oradour-sur-Glane par la division *Das Reich* le 10 juin 1944 >>> un village martyr, un lieu de mémoire, un « réfèrent » (car on dit « un Oradour » pour évoquer des cas d'Europe orientale ou de Grèce)

Les prisonniers de guerre français ont été bien étudiés et un peu édités :

- Y.Durand, *La Captivité. Histoire des prisonniers de guerre français. 1939-1945*, F.N.C.P.G., Paris, 1982, 542 p. & P.Gascar, *Histoire de la captivité des Français en Allemagne (1939-1945)*, Gallimard, 1967, 317 p.

- G.Folcher, *Les carnets de guerre de Gustave Folcher, paysan languedocien (1939-1945)* ¹ :
ressemblent à ceux de Barthas ², en beaucoup moins politique :

* esprit critique, sens de l'observation

* du Midi lui aussi !

* bonne peinture de l'incurie de l'armée française, des tares des unités formées de repris de justice, etc.

* prisonnier en Allemagne (la moitié du livre)

¹ Maspero, 1981, 280 p., réédition, La Découverte, 2000, 284 p.

² L.Barthas, *Les carnets de guerre de Louis Barthas*, Maspero, 1978, réédit., 1982, 560 p., réédition, La Découverte, 1997, 574 p.

IV. GUERRE ET JEU POLITIQUE

une mise à l'épreuve des institutions existantes, cf. les craintes de Marcel Sembat en 1913

Vichy = cas extrême, et le programme se termine en 1945 ! État, bien sûr, mais aussi les opinions publiques : collaboration, résistance, mais aussi « accommodation » (Philippe Burrin)

1°) Les formes de gouvernement de guerre

a) Avant le gouvernement Clemenceau

expression de gouvernement de guerre = titre d'un ouvrage de Pierre Renouvin, écrit pour la fondation Carnegie pour la paix

La Première Guerre Mondiale invite à reconsidérer les relations entre pouvoir civil et pouvoir militaire, entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif

décret 28 octobre 1913 fixe les relations entre autorités politiques et militaires : au gouvernement, la conduite de la guerre, au haut commandement, celle des opérations militaires. Mais dans la pratique cette distinction est inapplicable

cette distinction ne résiste pas à la guerre longue, dans laquelle la stratégie concerne aussi bien le Grand Quartier Général (GQG) que le gouvernement

le haut commandement, dominé à l'origine par le général Joffre, auréolé de sa victoire de la Marne, entend faire prévaloir, dès l'automne 1914, une approche maximaliste de son action, en prenant en charge, avec l'appui des ministres de la Guerre d'alors, l'essentiel des dossiers, et en faisant valoir qu'un gouvernement mécontent de son action n'aurait qu'à le remplacer !

avec le retour du gouvernement et du parlement à Paris à la fin de 1914 se posent crûment deux questions essentielles :

- la liberté d'action du Grand Quartier Général (GQG) et ses limites,
- ainsi que l'adaptation du régime parlementaire au temps de guerre

Institution essentielle de la IIIe République, le parlement :

- ajourne ses séances en août 1914, d'autant que 235 parl. rejoignent leurs unités
- investit un gouvernement d'Union sacrée
- est convoqué en session extraordinaire le 22 décembre 1914
- à partir de janvier 1915 siège sans interruption jusqu'à la fin du conflit
- accepte d'être prorogé jusqu'à la paix (>>> él. en 1919)
- accepte le compromis essentiel du comité secret. Ainsi, pendant une semaine, à partir du 16 juin 1916, le gouvernement est interrogé sur Verdun
- continue et met sur pied de grandes commissions, qui peuvent accéder à la zone des combats après le désastre du Chemin des Dames (avril 1917) et les mutineries

- travaille aussi « normalement » : 5 gouvernements se succèdent entre août 1914 et novembre 1917

6 gouvernements se succèdent pendant la GG en France

conclusion de Pierre Renouvin : « Parmi les grands États belligérants la France est bien celui qui a traversé la crise en restant le plus fidèle à ses traditions et à ses principes constitutionnels. »

b) Le gouvernement Clemenceau (1917-1920)

la question de la « dictature » de Clemenceau¹ :

- certes pâle figure de certains ministres et dictature dénoncée par l'opposition socialiste
- mais Clemenceau est soutenu par une majorité : lors d'interpellations, il y a votes, favorables >>>>

revoir la biographie dans le dossier biographique, que je complète ci-après. Elle était établie d'après les biographies et autres écrits classiques, *i. e.* :

G.Clemenceau, *Grandeurs et misères d'une victoire*, Plon, 1930, IV+374 p., réédition, Perrin, 2010, 250 p.

G.Clemenceau, *Le Grand Pan*, prés. par J.-N.Jeanneney, Imprimerie nationale, 1995, 505 p., compte rendu dans *Historiens & Géographes*, sept. 1996, pp. 217-218

G.Clemenceau, *Écrits journalistiques*, tome , *L'iniquité, 1894-1898*, Mémoire du Livre, 2001, 588 p.

G.Clemenceau, *Correspondance (1858-1929)*, Robert Laffont/BNF, coll. « Bouquins », 2008, 1 100 p., compte rendu dans *Vingtième Siècle*, avril-juin 2009, p. 203

Collectif, *Georges Clemenceau*, Hachette, 1974, 272 p.

J.-B.Duroselle, *Clemenceau*, Fayard, 1988, 1 077 p., compte rendu dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, avril-juin 1989, pp. 348-349, *Historiens & Géographes*, août-sept. 1989, pp. 351-352

P.Guiral, *Clemenceau en son temps*, Grasset, 1994, 457 p.

J.-N.Jeanneney, *Clemenceau, portrait d'un homme libre*, Mengès, 2005, 192 p.

P.Miquel, *Clemenceau*, Tallandier, 1996, 388 p.

M.Winock, *Clemenceau*, Perrin, 2007, réédition, 2011, 690 p.

G.Wormser, *Clemenceau vu de près*, Hachette, 1979, 287 p.

Vient de paraître un livre consacré pour l'essentiel à la période du gouvernement Clemenceau :

J.-J.Becker, *Clemenceau, chef de guerre*, Armand Colin, 2012, 223 p.

À mon grand soulagement il s'avère beaucoup moins hagiographique que deux livres précédents du même auteur :

J.-J.Becker, *Clemenceau l'intraitable*, Liana Levi, 1998, 156 p.

J.-J.Becker, *Clemenceau en 30 questions*, Geste, 2001, 64 p.

en 1914 :

- il conseille en vain à Malvy (*cf.* biographie dans le dossier biographique) d'appliquer le « carnet B ». Il devait se souvenir de cet échec en 1917 (voir plus loin)

- lors du remaniement d'août, Poincaré lui propose le portefeuille de la Justice, Clemenceau refuse

l'activité de journaliste :

- il commet de nombreuses erreurs

¹ F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, 2002, p. 311

- obsédé par l'effort de guerre + nombreuses critiques des hommes politiques, des gouvernements successifs et des généraux >>>> certains de ses articles ont été reproduits par les Allemands dans *La Gazette des Ardennes*

à la tête de ses commissions, Clemenceau est imprévisible : il peut être d'une totale courtoisie comme attaquer violemment le ministre qu'il a devant lui

la démission de Malvy (cf. biographie dans le dossier biographique) :

- grand discours de Clemenceau au Sénat le 22 juillet 1917
- Malvy se défend bien, il est soutenu par son président du Conseil, Ribot
- multiples articles de Clemenceau contre lui
- Malvy démissionne le 31 août, et le gouv. Ribot tombe le 7 septembre >>>> gouv.

Painlevé (cf. biographie dans le dossier biographique) >>> 13 nov.

le ministère Clemenceau (16 nov. 1917) :

- déclaration à la chambre des députés le 20, dans l'ordre :
 - * « Un seul devoir, et simple : demeurer avec le soldat, vivre, souffrir, combattre avec lui. »
 - * « Plus de campagnes pacifistes, plus de menées allemandes. Ni trahison, ni demi-trahison : la guerre. Rien que la guerre. »
 - * « Je vous ai dit que je voulais faire la guerre. »
 - * « Et alors, quand vous me demandez mes buts de guerre, je vous réponds : mon but, c'est d'être vainqueur »
 - * C'est le 8 mars 1918 qu'on aura la fameuse formule : « Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique extérieure, je fais toujours la guerre. Je fais toujours la guerre. »
- hostilité immédiate et constante des socialistes, Albert Thomas, déchiré, renonçant à la participation, que lui a proposée Clemenceau
- Clemenceau conserve du gouvernement précédent Godart¹, Klotz, Loucheur et Clémentel (cf. cours GÉS-5)
- Clemenceau domine tous les autres (caricature célèbre avec une seule tête ; l'ambassadeur britannique : « It is practically a one man minister »)
- conseil des ministres réuni peu souvent
- deux chefs de cabinet : Georges Mandel (cf. biographie dans le dossier biographique) et général Mordacq ; deux secrétaires, dont Georges Wormser, ancien de la rue d'Ulm (voir plus haut)

mise à l'écart de Poincaré, mais pas du parlement : nombreux débats, avec violente opposition des socialistes, notamment sur la question russe². Clemenceau a toujours une majorité ± les ¾ à la CD

¹ Mal orthographié par J.-J.Becker...

² Mais J.-J.Becker, ignorant que Clemenceau a approuvé dès décembre 1917 un plan d'intervention militaire contre les bolcheviks, que j'ai vu aux archives des Affaires étrangères en 1968 pour mon mémoire, ne souligne pas l'hypocrisie de Clemenceau dans ses réponses aux attaques de décembre 1917 et janvier 1918.

la haine :

- Caillaux : levée de son immunité puis arrestation le 14 janvier 1918 (cf. biographie dans le dossier biographique)

- Malvy : procès en juillet-août 1918

les luttes :

- contre les grèves de 1918 (cf. cours GÉS-7)

- le retournement stratégique allié de 1918 : Clemenceau a un grand rôle dans l'augmentation des effectifs (chasse aux embusqués, etc.), dans le choix de l'offensive (18 juillet >>>), dans celui du commandement unique, confié à Foch

les problèmes de l'automne 1918 :

- les généraux, désormais vainqueurs regimbent devant l'autorité du gouvernement ; les rapports C. – Foch sont devenus exécrables

- mais, au même moment, se développe aux EU un courant favorable à une capitulation sans conditions de l'Allemagne !

- certes l'Allemagne s'adresse à Wilson pour sa demande d'armistice mais Wilson est, avec un temps de retard, loyal vis-à-vis de ses « associés »

- grande ignorance des alliés quant à la situation intérieure de l'Allemagne

- qd nouvelle que les Allemands acceptent les conditions d'armistice, crise de larmes de Clemenceau, qui s'explique de façon très GÉS : « C'est plus fort que moi, mais j'ai revu 70 »

- la question de l'armistice, trop tôt signé : ne peut-on pas envahir l'Allemagne ? :

* après avoir hésité, Clemenceau et Foch, tombent d'accord, le 10 nov. : on n'a pas le droit de faire tuer davantage de soldats

* crise avec Poincaré, qui considère que l'armistice, trop tôt signé, va « couper le jarret de nos troupes » : C. menace de démissionner

Clemenceau à la CD le 11 nov. : « La France, hier soldat de Dieu, aujourd'hui soldat de l'humanité, sera toujours le soldat de l'idéal. »

Clemenceau et la paix de 1919 :

- généralités sur la conférence de la Paix : voir cours REW-1 et, éventuellement, les HK2

- Les mobiles de Clemenceau à la Conférence de la paix 1919 : voir cours GÉS-7

- voir aussi la biographie de C. dans le dossier biographique

- Clemenceau était parfaitement conscient que la France n'avait pu gagner la guerre qu'avec l'aide de ses « bons alliés » (expression qu'il utilise en 1921)

- C. tient en lisière Poincaré et Foch (et C., ayant fait accéder Pétain au maréchalat, tient en réserve un remplaçant de Foch, qui se gardera bien de donner sa démission)

long débat de ratification, du 25 août au 2 octobre 1919. N'ayant pu obtenir tout ce qu'il réclamait, Clemenceau estimait néanmoins que le traité de paix avec l'Allemagne était satisfaisant ; aussi le défendit-il avec fermeté ¹. Le traité avait en France deux types

¹ Sa phrase la plus GÉS : « En abordant cette discussion, il m'est impossible de ne pas remonter à 1871. Que voulez-vous, j'ai vécu ces jours affreux. »

d'adversaires. À gauche la plupart des socialistes, et en particulier Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, reprochaient au traité d'être excessivement dur à l'égard de l'Allemagne, de ne pas tenir assez compte du principe des nationalités et, enfin, d'exclure la Russie bolchevique des négociations. Ils étaient soutenus par la CGT et une partie des ouvriers parisiens qui avaient organisé des grèves depuis janvier 1919 et une grande manifestation le 1^{er} mai, en pleine conférence de Paix ¹. À droite, de nombreux orateurs, et notamment l'écrivain Maurice Barrès et le député de Nancy Louis Marin (cf. biographie dans le dossier biographique), trouvaient au contraire le traité trop doux. Ils lui reprochaient de ne pas assurer la sécurité de la France. À tous Clemenceau répondit : « Quand on analyse ce traité qui a je ne sais combien de centaines d'articles, où toutes les questions sont traitées (*sic*), il ne faut pas oublier que ce traité si complexe vaudra pour ce que vous vaudrez vous-mêmes. Il sera ce que vous le ferez. » Finalement, le 2 octobre 1919, la Chambre vota la ratification (par 372 voix contre 53, dont 51 socialistes, et 74 abstentions). Au Sénat, débat de ratification très court, du 8 au 11 octobre, avec vote à l'unanimité.

2°) La question du « parlementarisme de guerre » ²

largement illustré par Clemenceau (voir plus haut)

question, très générale de l'inefficacité supposée du parlementarisme en temps de guerre>>> q. de la mobilisation du parlementaire, d'autant que le service militaire est universel, une q. pas résolue avant 1938 (les parlementaires sont mobilisables avant 40 ans) comme la guerre n'est pas la guerre courte longtemps envisagée, les civils reprennent aux militaires la direction de la guerre

grand rôle des commissions parlementaires ; rôle de l'opinion publique dans la tenue du pays, dans l'absence de changement de régime >>> est-ce la même chose pour le parlementarisme ?

une vaste restructuration de l'État

a) Guerre et parlement : débats préalables et entrée en guerre

la question de la conduite d'une guerre éventuelle par une telle république est souvent débattue avant 1914, mais jamais globalement, sauf en 1913, mais de façon paradoxale, Marcel Sembat, *Faites un roi, ou bien faites la paix* : la République (parlementaire) se doit d'être pacifique, sinon...

rien n'avait été prévu dans les lois constitutionnelles de 1875, conçues comme transitoires ; le régime devenu définitivement républicain et parlementaire, s'installe dans l'instabilité parlementaire et l'idée que la révision des lois constitutionnelles est dangereuse

¹ La journée de 8 heures a été accordée par le gouvernement Clemenceau en avril, pour tenter de désamorcer le mouvement social : péril révolutionnaire, comme en Russie en 1917...

² F.Bock, *Un parlementarisme de guerre. 1914-1919*, Belin, 2002, 351 p. ; F.Bock, "L'exubérance de l'État en France de 1914 à 1918", *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 3 (1984), pp. 41 & suiv.

(cf. *Débuts*) ; boulangisme, etc. >>> les prérogatives du PR en cas de guerre ne sont pas supprimées (disposant de la force armée, il négocie et ratifie les traités, mais ne peut déclarer la guerre qu'avec l'assentiment préalable des deux chambres)

dans la loi de 1889 (cf. cours GÉS-3) il n'est pas prévu que les parlementaires se soient pas mobilisables, or ils perdent ainsi tt droit de vote, etc. >>> plusieurs problèmes, qui sont débattus à la Chambre des députés entre 1890 et 1912, d'autant que dès le départ les interprétations de la législation existantes sont divergentes

provisoirement, la Chambre des députés vote un système de « congés » ; de nombreuses publications et propositions de lois ; cas du député Léon Mirman, forcé de faire un an de service militaire en 1894-1895, en 1894-1895, donc en pleine affaire Dreyfus

La loi militaire de 1905 est l'occasion de nouveaux débats, mais pas celle de 1913 (« trois ans »)

4 août 1914, les chambres décident, sans débat, de s'effacer et de confier la conduite de la guerre au gouvernement, derrière lequel toutes les forces politiques se rangent unanimement. Causes : la guerre sera courte, Union sacrée, etc.

mais la session, formellement, n'est pas close : les chambres se sont ajournées *sine die* deux ministres mobilisables, dont Abel Ferry, démissionnent du gouvernement Viviani début 1915, 235 parlementaires relèvent de l'armée, ils sont très souvent à l'arrière, eu égard à leur âge ; ils ont tous été promus au grade de sous-lieutenant pour la durée de la guerre. Nbreux cas de mépris ou de brimades de la part des officiers d'active ; nombreuses permissions et nombreux congés, qui permettent de venir à Paris

Joseph **Caillaux**, bien qu'âgé, s'engage en août 1914, mais est affecté au bout de quelques jours comme trésorier-payeur aux armées ; il « parade » beaucoup et aura des missions de complaisance à l'étranger

des liens se tissent dans les premiers de la guerre entre des chefs militaires et des hommes politiques : des « réseaux » se constituent

des parlementaires, « ajournés » comme tous, et non mobilisés :

- s'occupent de leur circonscription, ce qui est important dans la zone des batailles.

Plusieurs parlementaires du Nord et du Pas-de-Calais sont pris comme otages, certains meurent. Dans l'intérieur, certains s'occupent des réfugiés

- s'occupent du camp retranché de Paris, sont membres de commissions, obtiennent des missions (une véritable courses aux missions, raillée par Poincaré)

le (gros) remaniement ministériel d'août, avec entrée des socialistes au gouvernement, est a-constitutionnel (puisque les chambres sont ajournées), de même que le déplacement du gouvernement de Paris à Bordeaux (il dure jusqu'en décembre !), et la clôture de la session parlementaire (3 septembre), qui provoque la surprise des parlementaires !

le gouv. Viviani prend aussi des mesures qui engagent l'avenir et il instaure des pratiques qui lui survivront : conception extensive de la censure, organes administratifs

nouveaux (quant au ravitaillement, aux industries de guerre, cf. cours GÉS-5)

la question du rappel du parlement :

- Millerand est le seul ministre qui agit comme s'il ne voyait dans le retour du parlement qu'une gêne pour l'action gouvernementale, et d'ailleurs dans le gouvernement lui-même une gêne pour le commandant en chef
- mais tous ses collègues s'accordent pour estimer nécessaire de convoquer une session extraordinaire où seront examinés et transformés en lois les décrets pris par le gouvernement
- et personne n'a songé à un régime d'exception
- il est nécessaire de convoquer le parlement pour discuter et voter le budget avant le 1er janvier
- décret du 12 décembre convoque les chambres pour une session extraordinaire le 22 décembre 1914 ; les principales commissions des deux assemblées se réunissent dès le 12

séance du 22 décembre 1914 :

- critiques de couloirs uniquement
- réaffirmation publique de l'Union sacrée
- tous votes à l'unanimité
- clôture le 23

en déc. 1914, toujours :

- ajournement de toutes les opérations électorales (rév. des listes électorales, élections de tous types, etc.) jusqu'à la fin de la guerre
 - les sénateurs renouvelables en 1915 sont prorogés
- diminution, pour faits de guerre, des effectifs >>> modification des règles de quorum (1916-1917)

ajournement des élections jusqu'à la paix et institution des comités secrets = pas très démocratique !

Clemenceau réclame, dans ses éditoriaux de *L'Homme enchaîné*, une session parlementaire début 1915 (prévue de droit par les lois constitutionnelles), qui se déroule normalement, au prix d'une sévère autocensure dans les séances publiques. La session parlementaire se terminant normalement le 2 juin, nouvelle bataille pour aller au-delà >>>

le gouvernement capitulant, les deux chambres vont siéger en permanence, avec quelques vacances. Le prochain décret de clôture sera celui du 19 octobre 1919. Les causes : arme du vote du budget, crainte de faire voler en éclats l'Union sacrée, le gouvernement tient à maintenir l'état de siège, proclamé le 4 août 1914. Alors que le pays commence à s'installer dans une guerre de longue durée, il n'est plus question de nier la capacité du régime parlementaire à conduire une guerre, mais de trouver les modalités qui lui permettront de le faire et d'abord de régler la question des députés-soldats, qui agite les milieux parlementaires, l'armée, et, dans la presse, au moins Clemenceau : longs débats

et, finalement, le pouvoir civil se défausse du problème sur le général en chef, Joffre, qui laisse le choix à chaque parlementaire (12 février 1915) >>> il n'y aura plus guère de discussion jusqu'à la fin de la GG. De temps en temps un député soulignera que la solution de 1915 n'est guère démocratique ; les courts débats engendrés montrent bien la connaissance qu'ont les intervenants des débats antérieurs. Pas plus en 1919 qu'en 1914 le parlement n'a voulu légiférer sur le fond : un compromis, un *modus vivendi*. Cependant, sans grande proclamation, **la solution choisie a permis de maintenir le cadre institutionnel du régime**. Risque d'antiparlementarisme, mais des députés sans obligation militaire (à cause de leur âge) s'engagent

Abel Ferry fait la navette entre le front et le Palais-Bourbon (et il est tué lors d'une mission civile, le 15 sept. 1918 ¹) ; le colonel Émile Driant alerte la Chambre des députés sur les insuffisances de la défense de Verdun avant d'y trouver la mort ; dix députés sont tués ; beaucoup de parlementaires perdent un, deux ou plusieurs fils (Paul Doumer quatre de ses cinq fils)

Au moins 500 députés prennent part aux votes en 1915 et 1916

b) La puissance des commissions parlementaires

en temps de guerre, danger des séances publiques >>> intérêt des commissions, anciennes (qui avaient filtré tous les projets depuis les débuts de la IIIe Rép. et dont le rôle était devenu de + en + important) et nouvelles. Un **rythme de travail très soutenu**, de **nombreuses « convocations » (terme officiel) de ministres, car puissant moyen de contrôler l'exécutif**

un moyen pour les parlementaires de collaborer à l'œuvre de la défense nationale, en s'associant à l'exécutif pour exercer un contrôle conjoint dans trois domaines : le suivi des fabrications de guerre, le contrôle des marchés, le contrôle de l'utilisation des hommes et des matériels au front (*last but not least*)

dès le 12 décembre 1914 (voir plus haut) rôle majeur des **commissions des Finances**, qui se rendent compte brutalement de la gravité de la situation militaire >>> naissance de la nécessité de la session permanente (voir plus haut)

sous-commissions des Armements, Commission des marchés de Guerre, Commission de l'Armée (60 députés), etc.

les députés proposent une fusion à chaque niveau des deux commissions >>> refus des sénateurs

composition : beaucoup d'anciens ministres, de radicaux

la **pénurie d'armes et de munitions** est découverte brutalement en décembre 1914 >>> grand nombre de séances (surtout au Sénat), de rapports (écrits surtout par un petit nombre

¹ C'était le neveu de Jules Ferry (cf. biographie dans le dossier biographique). La haine entre Jules Ferry et Clemenceau était telle qu'à la mort d'Abel Ferry Mme Jules Ferry s'opposa à ce que Clemenceau conduisît le deuil au nom de la nation française.

d'hommes, le + imp. étant Charles Humbert, sénateur ancien militaire)

Charles Humbert fonde en 1915 un journal, *Le Journal*, et y mène au printemps 1915 une campagne virulente sous le titre « Des canons ! des munitions ! »¹. Le contrôle de la production de fusils, de mitrailleuses et de cartouches est plutôt le fait de Henry Chéron, sénateur du Calvados, un véritable « harceleur », du ministère, des industriels privés, cf. la « crise des fusils »

dans la Commission de l'Armée du Sénat, celle des deux qui intervient surtout : de grands personnages, Clemenceau, Paul Doumer, Béranger, etc. >>> campagne contre Millerand, le min. de la Guerre >>>

- nomination de plusieurs sous-secrétaires d'État (ex. : Justin Godart et Albert Thomas, cf. GÉS-7)

- défend l'artillerie de campagne contre les conceptions surannées du Grand Quartier Général (GQG)

- quand Thomas sera ministre de l'Armement du gouv. Briand (déc. 1916, sa tâche a été considérablement facilitée par le harcèlement des parlementaires), il aura comme sous-secrétaire d'État aux Fabrications de guerre Louis Loucheur, fort goûté des parlementaires

- prise de conscience précoce du caractère industriel de la guerre

Les difficultés rencontrées par les parlementaires pour contrôler l'état des fabrications de guerre sont peu de chose comparées à celles qui surgissent quand ils prétendent exercer leur contrôle sur l'utilisation des hommes et des munitions dans la zone des armées. C'est là que leur volonté se heurte aux fins de non-recevoir du commandant en chef des armées, relayé par les ministres de la Guerre et appuyé par les présidents du Conseil. Leurs enquêtes tendent en effet à remettre en question le partage de compétences entre les pouvoirs civil et militaire, mais aussi, au sein même du pouvoir civil, entre gouv. et parlement.

la zone des armées a été prévue par un règlement du 2 déc. 1913 (*sic*) et définie le 2 août 1914 par arrêté ministériel :

- 8 départements entiers + parties de trois autres départements, mais la limite et la surface se déplaceront avec l'évolution de la guerre

- état de siège dans la zone des armées : maintien de l'ordre, tribunaux militaires, etc.

- subdivisée en « zone de l'avant », où se meuvent les unités en opération, sous l'autorité du général en chef, et « zone de l'intérieur », sous celle du ministre de la Guerre. La « zone de l'intérieur » est dite communément « l'arrière ». On va très vite distinguée une zone intermédiaire, la « zone des étapes », où s'effectuent le ravitaillement des armées et l'évacuation des troupes fatiguées et des blessés

¹ En 1916, il aura, à la suite d'une visite de l'arsenal de Bourges ce raisonnement crû sur les canons et les affectés spéciaux : « Quel est le général qui, pour sauver, sur le champ de bataille, 13 canons menacés par l'ennemi, hésiterait à sacrifier 600 hommes ? Mais on refusera obstinément de renvoyer ces 600 hommes à l'arrière pour fabriquer 13 canons par jour. »

à chaque fois que des parlementaires veulent intervenir dans la **zone des armées**, il est rappelé que le gouv. définit les buts de guerre et que le commandant militaire conduit les opérations >>> **les parlementaires vont chercher à intervenir** dans la « zone de l'intérieur », puis dans la « zone des étapes », pour aboutir à la « zone de l'avant » !

c'est la Commission de l'Armée de la Chambre des députés qui, ici, se manifeste surtout, aboutissant à une sorte de lutte de principe en 1916 :

- elle commence à manifester sa volonté en 1915, se heurtant immédiatement à la farouche opposition de Joffre, soutenue inconditionnellement par Millerand, et par la droite, au début du moins

- Millerand remplacé par Gallieni, la situation demeure inchangée

- c'est l'arrivée **d'Abel Ferry**, le 16 novembre 1915, qui rend la commission plus pugnace. Il s'efforce de convaincre le gouv. d'exercer son autorité dans la zone des armées (sinon : le parlement ne le pourra jamais !)

- la **bataille de Verdun a des conséquences :**

* les membres de la commission veulent renforcer leurs pouvoirs d'investigation

* la Chambre des députés, dans son ensemble, souhaite être informée et participer à ce contrôle

* >>> proposition d'une « délégation aux armées », de 20 membres et la situation s'améliore en 1916-1917, jusqu'à...

- conséquences de **l'offensive Nivelle** (16 avril 1917) :

* les insuffisances de l'offensive

* 2^e argument : les partisans du contrôle parlementaire trouvent dans **les mutineries** une nouvelle légitimation de leur action : c'est aux représentants du pouvoir civil d'éviter que le face-à-face entre les chefs militaires et les mutins n'aggrave une situation déjà tendue

* 10 juillet 1917 : la comm. nomme 30 « contrôleurs » (un par Armée), chargés de rapporter sur l'état moral des troupes >>> des rapports, qui insistent sur la lassitude des soldats

* le **nouveau min. de la Guerre, Paul Painlevé** (cf. biographie dans le dossier biographique), est de bonne volonté et dialogue réellement avec la commission >>> une **circulaire qui donne satisfaction à la Commission sur tous les points (6 octobre 1917).**

Premier civil à avoir le poste pendant la Première Guerre Mondiale, P.P. est celui qui fait avancer de pair la reconquête du pouvoir gouvernemental sur l'armée et le contrôle parlementaire aux armées

* au fond, le contrôle aux armées s'est développé en allant du particulier au général !

les **Commissions des Marchés de Guerre :**

- la Chambre des députés formule des critiques dès 1915

- une interpellation sur les « marchés douteux » les 14 et 17 décembre 1915 (une collection d'affaires scandaleuses)

- création de deux commissions des MG, qui se penchent sur un grand nombre d'affaires

- les commissions s'interrogent sur les termes de la loi du 1^{er} Juillet 1916 créant une « contribution extraordinaire sur les bénéfices exceptionnels ou supplémentaires réalisés pendant la guerre ». Prélèvement de 50 %, mais plusieurs sociétés (ex. : Hotchkiss, Gnome-et-Rhône) trouvent des procédés pour dissimuler partiellement leurs bénéfices
 - l'État dès 1914 avance de l'argent aux fournisseurs de guerre >>> les commissions critique des avances à de simples intermédiaires, des avances à de petites sociétés incapables de livrer les quantités prévues, etc.
 - des résultats nuancés, mais beaucoup de rapports seront ensuite utilisés par le ministère, surtout par Albert Thomas
- la comparution des ministres devant les commissions n'était pas de pure forme : beaucoup d'entre autres tremblaient avant de passer leur « grand oral » !

c) La permanence des procédures habituelles de la vie parlementaire

l'instabilité gouvernementale en est une preuve

en 1915-1916 : des séances plénières largement consensuelles :

- fréquence croissante
- approbation sans réserves du recours à l'emprunt pour financer la guerre (cf. cours GÉS-5)
- interdiction de l'absinthe, approbation de la chasse aux embusqués, droits de la défense en matière de justice militaire
- recours aux comités secrets, prévus par la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 : le premier à cause de Verdun, il dure sept jours,
- à partir de la fin de 1916, se manifestent de nombreuses tentations de modifier les règles constitutionnelles, d'autant que Briand propose l'institution des décrets-lois :
 - * des propositions pour réduire le parlement ou, au contraire, pour le transformer en une Assemblée nationale, qui jouerait le rôle de la Convention pendant la Révolution française
 - * une autre pour donner au parlement des compétences constitut. en matière de politique ext., notamment pour ce qui concerne le futur traité de paix

la question de la « dictature clémenciste » :

- Clemenceau avait été le seul sénateur à présider deux grandes commissions, celle des Affaires étrangères et celle de l'Armée. Tribune de *L'Homme libre*, devenu en 1914 *L'Homme enchaîné* (cf. biographie dans le dossier biographique)
- il s'était fait l'ardent défenseur du contrôle parlementaire
- les événements de 1917, sa chasse aux embusqués et ses attaques contre les traîtres renforcent sa popularité (*idem*)
- Le gouv. Painlevé est renversé le 13 nov. 1917, deux mois après son entrée en fonction : c'est la première fois que la Chambre met un gouvernement en minorité depuis le début de

la guerre. Le 15 Poincaré charge Clemenceau de former le gouv. Il bénéficie au parlement d'un très large accord, socialistes exclus.

- Clemenceau pense tôt prendre les responsabilités de la guerre et de la diplomatie, à d'autres les tâches annexes. L'indifférence dont il témoigne à l'égard des questions économiques, y compris le problème des fabrications de guerre, atteint un degré surprenant.

- peu de personnalités dans son gouv., à son propos se manifeste au parlement le désir de créer une véritable présidence du Conseil, autonome. Clemenceau crée seulement un sous-secrétariat à la présidence du Conseil, dirigé par Jules Jeanneney, un de ses proches

- ministère nombreux, conformément aux attentes du parlement, avec une représentation politique conforme à la rupture de l'Union sacrée : le min. Clemenceau est le premier gouv. depuis la déclaration de guerre à devoir affronter d'emblée une opposition ouverte

- ministres effacés (Poincaré : « des gens de maison » !), voire rudoyés comme Pichon (Affaires étrangères)

- un cabinet militaire, dirigé par le général Mordacq

- Clemenceau soucieux des Chambres, qui se réunissent très souvent et longuement, devant lesquelles il met souvent en jeu l'existence de son gouvernement, et ses seuls adversaires sont les socialistes, avec quelques radicaux

- Clemenceau est fréquemment auditionné par les commissions parlementaires, il multiplie les fonctions de commissaires (ex. : contrôle des effectifs, des essences et combustibles)

- Clemenceau tient le parlement dans l'ignorance totale des négociations de paix (cf. cours GÉS-7)

concl. du 2°) :

- une adaptation progressive, par ajustement successifs

- legs : discussion d'un projet de loi sur « l'organisation de la nation pour le temps de guerre » 1923 >>> 1938 !

3°) Collaborations et résistances

a) Collaborateurs et collaborationnistes

La débâcle française de mai-juin 1940 a débouché, comme en 1914, sur l'évacuation du gouvernement à Bordeaux et sur un remaniement gouvernemental de première importance : le 17 juin 1940, le maréchal Pétain (cf. biographie dans le dossier biographique) est devenu le dernier président du Conseil de la IIIe république et a fait le choix de demander un armistice (signé le 22), dont les conditions pour la France sont drastiques (amputation territoriale, frais d'occupation, etc.)

Cette défaite sans précédent a dans l'esprit du Maréchal deux implications essentielles :

- à l'intérieur, il s'agit de construire, dans le cadre d'une Révolution nationale, un État autoritaire, l'État français, cf. le 10 Juillet, les nouveaux principes, etc.

- à l'extérieur, il s'agit de trouver les modalités d'une entente avec l'Allemagne dans le cadre d'une « collaboration », souhaitée en particulier par Pierre Laval et impulsée à partir de la rencontre de Montoire (24 octobre 1940)

Les paramètres de l'évolution :

- la pression de l'occupant s'accroît

- l'État français ne réussit nullement à obtenir une contre-partie tangible en échange de sa collaboration >>> il devient un État-croupion

- le régime de Vichy perd beaucoup de son crédit vis-à-vis de l'opinion : si la figure du Maréchal reste longtemps une référence, le pétainisme voit ses soutiens largement s'effriter et ce dès le printemps 1941. Pétain dénonce d'ailleurs dans son discours du 12 août 1941 le « vent mauvais » qui souffle sur la France. Ce décrochage manifeste de l'été 1941 est irrémédiable et ne cesse de s'accroître. Né de la guerre et de la défaite, l'État français est emporté dans le tourbillon des défaites allemandes, des débarquements, même si certains conseillers de Pétain songent, fin 1943-début 1944, à lui faire jouer le rôle de Badoglio

déf. de « collaborateur », de « collaborationniste »

b) Résistances

l'existence de Vichy donne à la résistance française une grande originalité : ...

2^e originalité française : le heurt entre deux traditions, celle du « droit à l'insurrection », née avec la Révolution française, le légalisme parlementaire de la III^e Rép.

le passage à une Résistance massive et dirigée à la fois contre les Allemands et contre Vichy se fait donc progressivement

V. SORTIR DE LA GUERRE

phénomène de « sortie de guerre », pour une France tantôt vainqueur, tantôt vaincue (les deux, dans l'ordre inverse, pendant la Seconde Guerre mondiale)

travail de deuil, « syndrome de Vichy »

préparé surtout pendant la Seconde Guerre mondiale, cf. le programme du CNR. Mais ne pas oublier le projet (L.Bourgeois) de SDN... Épuration aussi

1°) Le deuil

1, 4 million de morts de la Première Guerre Mondiale, 400 000 seulement Seconde Guerre mondiale, avec nombreux civils (100 000). Mais campagne de France en 1940 avec très lourdes pertes

a) La Première Guerre Mondiale

un (des) cataclysme(s) ? En avril 1919, Paul Valéry constate, dans un texte devenu célèbre : « Nous autres civilisations savons maintenant que nous sommes mortelles ». Il ajoute : « Un frisson extraordinaire a couru la moelle de l'Europe. Elle a senti par tous ses noyaux pensants qu'elle ne se connaissait plus, qu'elle cessait de se ressembler, qu'elle allait perdre conscience. » Ce sentiment du déclin, voire de la décadence, débouche sur la volonté de nombreux intellectuels de promouvoir l'idée européenne, inséparable de l'idée de paix et d'entente internationale.

Le deuil est au cœur du quotidien et des représentations des sociétés de l'entre-deux-guerres :

- deuil « personnel », celui des veuves (600 000) et des orphelins (1 100 000 « pupilles de la Nation »), celui des ascendants, celui des cousins, celui des amis >>> des « cercles de deuil » (Audouin-Rouzeau¹ & A.Becker), le problème des sépultures individuelles, après rapatriement des corps, le traumatisme des enfants et des adolescents, Pierre Chaunu « fils de la veuve », problème du « père représenté » (et en photo)

- « deuil collectif » : à cause de l'importance relative des pertes, c'est toute la société française qui a été touchée

Les orphelins et les pupilles de la Nation sont directement associés aux cérémonies du « deuil collectif ». Les commémorations sont en effet nombreuses dans la France de l'entre-deux-guerres. Au lendemain même du conflit, les cérémonies parisiennes des 14 juillet 1919 et du 11 novembre 1920 :

* la veillée du 13 au 14 rend hommage aux morts

* le 14 est l'occasion de célébrer la victoire et l'armée

* le 11 nov. 1920 est dominé par les funérailles du soldat inconnu, convoyé de la place Denfert-Rochereau (un deuxième symbole) au Panthéon puis à l'Arc de Triomphe

¹ notamment S.Audouin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre. 1914-1918*, Noesis, 2001, 264 p.

Le 11 nov. devient jour férié en 1922

une « liturgie funéraire », une « leçon de civisme », un « hommage » rendu par les citoyens et par la patrie à ceux qui sont morts à la guerre. Un rôle des autorités, un rôle des parents, un rôle de l'école, parallèles

b) La Seconde Guerre mondiale

continuité sur le plan du deuil personnel : dans une parfaite symétrie avec le décret du 28 sept. 1920, une loi du 16 octobre 1946 permet le **transfert à titre gratuit et la restitution aux familles des corps des anciens combattants et VG**, à charge pour les proches d'organiser des funérailles familiales

continuité quant au deuil collectif : poid du 11 novembre 1945, qui fixe la ritualisation des commémorations parisiennes de la Seconde Guerre mondiale

Dès la fin de 1945, des associations créent des **cimetières**, à l'instar de l'Amicale des Pionniers et Combattants volontaires du Vercors. Ces **cimetières-nécropoles** comportent de nombreuses plaques et inscriptions appelant au souvenir

Certains monuments funéraires peuvent abriter un « maquisard inconnu »

Mais **ce n'est qu'en 1954 qu'est instaurée une journée de la Déportation** (typique de l' « oubli » de la déportation)

2°) Les reconstructions**a) Matérielles**

pour la Première Guerre Mondiale concentrées sur un **périmètre limité** : zones des combats (10 dép.), zones d'occupation allemande (nombreuses destructions opérées lors de la retraite, par ex. les puits de mine inondés dans le Nord)

Seconde Guerre mondiale : dégâts **beaucoup plus importants** car la guerre a touché 74 départements, anéanti ou endommagé 2 360 000 immeubles (18 % du capital immobilier), mis hors service plus de la moitié du réseau ferroviaire (18 000 km sont en service sur 40 000 km)

reconstruction d'après 1918, de Vichy (des plans, déjà ; Danièle Voldman ; « reconstruire sous les bombes »), de la Libération

une **réflexion sur la ville dans l'entre-deux-guerres et pendant l'Occupation** alimente la reconstruction. Elle mêle, par ex. dans des groupes de réflexion, architectes, hommes politiques, ingénieurs, industriels, qui se préoccupent du logement, des déséquilibres sociaux, spatiaux et régionaux

Des militaires, comme le lieutenant-colonel Vauthier, auteur en 1930 d'un livre intitulé *Le danger aérien et l'avenir du pays*, s'inquiètent des **risques des bombardements aériens sur des quartiers trop denses**

Conséquence : les principaux textes officiels datent de la première moitié des années 40

rôle capital de Raoul Dautry :

- « technocrate de la République »
- expert auprès du gouvernement 1935
- ministre de l'Armement 1939
- ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme 1944-1946
- son rôle a été largement étudié (et louangé) par Jean-Louis Crémieux-Brilhac, dans le tome II de *Les Français de l'An 40*, dans « cadrage » par jury.

b) Les reconstructions politiques, économiques et sociales

en 1919 : les principes démocratiques ont triomphé dans la guerre, ils doivent l'emporter dans la paix >>> extension à toute l'Europe et aux relations internationales, cf. la SDN

la poussée révolutionnaire de 1919-1920 est beaucoup – forte en France que dans d'autres pays, mais nécessité de réformes (?) :

- journée de huit heures (lest ?), pour l'essentiel
- un projet de loi sur « l'organisation de la nation pour le temps de guerre » est élaboré en 1923, mais il n'est discuté (mollement) qu'en 1927-1928, pour s'ensabler et n'être remis à l'ordre du jour, des deux assemblées, qu'en 1938 !
- naissance, en 1925, du Conseil national économique

beaucoup plus de choses à la Libération :

- épuration :

* François de Menthon, Garde des Sceaux : « un grand besoin de pureté, de pureté intransigeante nous anime, et nous pensons que cette pureté est la base morale indispensable à la République de demain » >>> il faut « éliminer totalement de [la] vie publique » les hommes et « l'esprit de Vichy »

* quelle qualification ? On a initialement songé à utiliser l'article 75 du Code pénal qui réprime les crimes de haute trahison ou d'atteinte à la sûreté de l'État, mais les seules peines prévues étaient la mort et l'emprisonnement à perpétuité >>> risque d'acquittements massifs. Cela pousse les pouvoirs publics à transgresser le principe juridique fondamental de la non-rétroactivité des lois pénales (vives controverses) : « indignité nationale », définie très vaguement.

* quelles juridictions ? Le pouvoir choisit de créer de nouvelles juridictions, les Cours de Justice, une Haute Cour de J. devant juger, non le gouvernement de Vichy (souhait de De Gaulle) mais les gouvernants, les individus (souhait de De Menthon)

- Le passage des principes à leur mise en œuvre montre que se joue, à travers l'épuration, un épisode fondamental du rétablissement de la légalité républicaine. En effet, faire rentrer l'épuration dans un cadre légal et judiciaire signifie mettre fin au plus vite aux

exécutions sommaires (9 000 ont été comptabilisées), aux cours martiales spontanées, aux dangers des internements administratifs. La difficulté cependant est que la machine judiciaire n'est nullement opérationnelle : engorgement hérité de l'occupation, désorganisation liée à la Libération, épuration de la magistrature (5 % du corps)

- La Haute Cour a traité 100 dossiers, ce qui a débouché sur 45 non-lieux et acquittements et 18 condamnations à mort, dont trois exécutées (Laval, Darnand, Brinon)

- L'essentiel est sans doute, comme l'a souligné Henry Rousso, que « l'épuration a mécontenté tout le monde », faute de « trouver un compromis satisfaisant ». Cet échec a par ailleurs « conditionné en grande partie le souvenir de l'occupation » et « engendré à son tour des mythes négatifs comme les *100 000 exécutions sommaires* ».

- L'échec de l'épuration, les divisions qu'elle engendre pèsent sur la reconstruction politique de la France >>>

le problème institutionnel :

- certes rejet de Vichy comme de la IIIe République et aspiration à un renouveau, ce que montre le réf. du 21 octobre 1945

- mais débats constitutionnels de 1946, difficile adoption par réf. du second projet constitutionnel

- >>> la Libération n'est pas un temps fort de la réforme politique du pays, malgré les espoirs de la Résistance et le projet du CNR : des lendemains qui déchantent

la Libération ne débouche pas non plus sur une transformation profonde des forces politiques

dans la lignée du progr. du CNR de grandes réformes de structures sont adoptées en 1945-1946 : nationalisations, sécurité sociale, planification), mais elles sont héritées en partie de l'entre-deux-guerres, non de la guerre, elles viennent d'une large conversion des esprits à la nécessité de l'intervention de l'État, ce qui se produit dans plusieurs pays voisins

enfin, la Seconde Guerre mondiale a fait avancer la justice des mineurs, étudiée par Sarah Fishman ¹ :

- une augmentation forte et rapide de la délinquance juvénile pendant la guerre, comme dans tous les pays, ce qui a beaucoup inquiété

- une ordonnance et une loi de 1945 reprennent la loi du 27 juillet 1942 sur l' « enfance délinquante », non appliquée dans les faits :

* le mineur arrêté est d'abord présenté à une « chambre du conseil », qui décide s'il doit être poursuivi ou non, et qui décide de son lieu de détention (ou pas : il peut être laissé en liberté surveillée chez ses parents)

* après l'instruction, nouvelle réunion de la « chambre du conseil », qui décide s'il doit être

¹ S.Fishman, *La bataille de l'enfance. Délinquance juvénile et justice des mineurs en France pendant la Seconde Guerre mondiale*, Presses universitaires de Rennes, 2008, 323 p., et « La jeunesse dans la France de Vichy : la vague de délinquance juvénile et ses implications », dans Collectif, *La France sous Vichy. Autour de Robert O.Paxton*, Complexe, 2004, 321 p., pp. 219-234.

poursuivi ou non, devant le tribunal pour enfants

* s'il est poursuivi il doit être placé dans un « centre d'observation »

3°) L'apport de Bruno Cabanes¹

Revoir la **fiche de lecture de Bénédicte Chachuat dans le cours GÉS-7** et voir la **présentation (photocopiée)** dans L.Bantigny, A.Benain & M.Le Roux dir., *Printemps d'histoire. La khâgne et le métier d'historien. Pour Hélène Rioux*, Perrin, 2004, 375 p., pp. 190-199

Conclusion générale

année 1946 = adoption longue, difficile et ambiguë de la constitution
mais aussi, 1^{er} octobre, verdict du procès de Nuremberg

© Dominique Lejeune pour l'Association des Professeurs d'Histoire et Géographie

¹ B.Cabanes, *La victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, Seuil, coll. « L'Univers historique », 2004, 556 p., dans « cadrage » par le jury.